

Forêt

RNCP36790 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BAC PRO — Baccalauréat professionnel
Code(s) NSF	213
Formacode(s)	21042
Code(s) ROME	A1205, A1201
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2027

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

23 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 23 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASS MAISONS FAMILIALES HAUTE AZERGUES	77970317200014	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION ECOLE CH CHEVILLOTTE LE NIVO	77756667000017	Former et organiser l'évaluation
ASS RESPONSABLE ETS D'ENSEIGNEMENT DE L INSTITUTION ST JOSEPHDE MESNIERES	52981754600011	Former et organiser l'évaluation
CENTRE FORESTIER DE LA REGION P.A.C.A.	30419999500016	Former et organiser l'évaluation
ENIL LYCEE AGRICOLE	19150037000017	Former et organiser l'évaluation
EPLFPA DU LOIRET	19450094800048	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES	19881070700010	Former et organiser l'évaluation
ISETA - ECA	77660306000026	Former et organiser l'évaluation
LEGTA HECTOR SERRES	19400750600018	Former et organiser l'évaluation
LEGTPA DE BAR LE DUC	19550752000011	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 23 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp36790-foret/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La forêt en France métropolitaine représente une surface de 17 millions d'hectares soit 31% du territoire. Cette surface augmente de 0.7% par an depuis 1985. C'est l'occupation du sol la plus importante après l'agriculture qui couvre plus de la moitié de la France métropolitaine.

Les trois-quarts de la forêt française métropolitaine appartiennent à des propriétaires privés. La forêt publique représente donc un quart des forêts métropolitaines.

La forêt assure une fonction sociale et apporte une contribution écologique majeure. Elle assume de nombreuses fonctions environnementales et sociales : préservation de la qualité de l'air et de l'eau, de la biodiversité et des paysages, chasse, promenade et autres activités récréatives, mais aussi une fonction de production.

La filière forêt-bois compte près de 440 000 emplois, dont environ 35 400 sont directement liés aux travaux en forêt (sylviculture, exploitation forestière). L'Office National des Forêts employant près du tiers des effectifs de l'amont forestier.

Les principaux enjeux relayés par les politiques publiques en faveur de ce secteur professionnel sont :

- Accompagner la forêt vers plus de résilience et d'adaptation face au défi du changement climatique.
- Promouvoir le bois en tant que ressource renouvelable et écologique, en particulier pour le stockage du carbone dans la construction.
- Réconcilier et créer un lien indéfectible entre l'amont et l'aval au service d'une production de bois souveraine, compétitive et durable.
- Reconnaître et valoriser la multifonctionnalité de la forêt, dans toutes ses dimensions (économiques, écologiques et sociétales).

Le manque d'attractivité des métiers de la forêt conduit à une pénurie de main d'œuvre qualifiée, notamment chez les bucherons manuels.

Dans ce contexte, la spécialité Forêt du baccalauréat professionnelle a été rénovée afin de répondre à :

- La nécessité d'adapter la certification aux évolutions du métier et du secteur des travaux forestiers.
- La prise en compte des enjeux liés à la sécurité au travail
- La mise en œuvre de démarches agroécologiques en lien avec les politiques publiques portées par le MAA et notamment le plan Enseigner à Produire Autrement 2 (EPA 2).

ACTIVITÉS VISÉES

Travaux d'exploitation

- Abattage manuel d'un gros bois en vue de produire une grume de valeur
- Façonnage
- Triage et classement des bois
- Vidange des produits

Travaux de sylviculture

- Identification des tiges d'avenir sur une parcelle
- Travaux mécaniques préalables à la plantation
- Réception des plants
- Mise en place des plants
- Dépressage

Gestion d'un chantier

- Evaluation des moyens nécessaires à la réalisation d'un chantier
- Coordination des activités de différents opérateurs sur le chantier

Entretien du matériel

- Diagnostic de dysfonctionnement
- Maintenance préventive

COMPÉTENCES ATTESTÉES

C01 : Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel :

- Interpréter des faits en s'appuyant sur une démarche scientifique
- Étudier un phénomène social ou professionnel à l'aide de données notamment en nombre.
- Exploiter la modélisation d'un phénomène

C02 : Débattre à l'ère de la mondialisation :

- Analyser l'information

- Élaborer une pensée construite

- Formuler un point de vue argumenté

C03 : Développer son identité culturelle :

- Exprimer ses aspirations dans une culture commune
- Positionner son projet professionnel
- Communiquer avec le monde

C04 : Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles :

- Développer un mode de vie actif et solidaire
- Mettre en œuvre un projet collectif
- Conduire une analyse réflexive de son action au sein d'un collectif

C05 : Raisonner des choix techniques d'interventions en lien avec des enjeux agroécologiques :

- Identifier des enjeux d'interventions forestières
- Envisager des choix d'interventions forestières dans différents contextes

C06 : Organiser un chantier forestier :

- Préparer le travail pour un chantier forestier
- Réaliser le suivi d'un chantier forestier

C07 : Réaliser les travaux d'exploitation forestière

- Réaliser les travaux d'abattage manuel
- Réaliser les travaux de préparation de bois prêts à être transportés

C08 : Réaliser les travaux de sylviculture et d'amélioration des peuplements :

- Réaliser les travaux de mise en place des peuplements
- Réaliser les travaux d'amélioration des peuplements

C09 : Maintenir les équipements en état de fonctionnement

- Réaliser les opérations de maintenance préventive des tracteurs forestiers et de leurs équipements
- Réaliser les opérations de maintenance corrective des tracteurs forestiers et des matériels portatifs

C10 : S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Blocs de compétences

RNCP36790BC01 — Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel

LISTE DE COMPÉTENCES

C1.1 – Interpréter des faits en s'appuyant sur une démarche scientifique

C1.2 – Étudier un phénomène social ou professionnel à l'aide de données notamment en nombre.

C1.3 – Exploiter la modélisation d'un phénomène

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen.

RNCP36790BC02 — Débattre à l'ère de la mondialisation

LISTE DE COMPÉTENCES

C2.1 – Analyser l'information

C2.2 – Élaborer une pensée construite

C2.3 – Formuler un point de vue argumenté

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen.

RNCP36790BC03 — Développer son identité culturelle

LISTE DE COMPÉTENCES

C3.1 – Exprimer ses aspirations dans une culture commune

C3.2 – Positionner son projet professionnel

C3.3 – Communiquer avec le monde

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen.

RNCP36790BC04 — Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles

LISTE DE COMPÉTENCES

C4.1 – Développer un mode de vie actif et solidaire

C4.2 – Mettre en œuvre un projet collectif

C4.3 – Conduire une analyse réflexive de son action au sein d'un collectif

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen.

RNCP36790BC05 — Raisonner des choix techniques d'interventions en lien avec des enjeux agroécologiques

LISTE DE COMPÉTENCES

C5.1- Identifier des enjeux d'interventions forestières

C5.2- Envisager des choix d'interventions forestières dans différents contextes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen.

RNCP36790BC06 — Organiser un chantier forestier

LISTE DE COMPÉTENCES

C6.1- Préparer le travail pour un chantier forestier

C6.2- Réaliser le suivi d'un chantier forestier

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen.

RNCP36790BC07 — Réaliser les travaux d'exploitation forestière

LISTE DE COMPÉTENCES

C7.1- Réaliser les travaux d'abattage manuel

C7.2- Réaliser les travaux de préparation de bois prêts à être transportés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen.

RNCP36790BC08 — Réaliser les travaux de sylviculture et d'amélioration des peuplements

LISTE DE COMPÉTENCES

C8.1 – Réaliser les travaux de mise en place des peuplements

C8.2 – Réaliser les travaux d'amélioration des peuplements

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen.

RNCP36790BC09 — Maintenir les équipements en état de fonctionnement

LISTE DE COMPÉTENCES

C9.1 – Réaliser les opérations de maintenance préventive des tracteurs forestiers et de leurs équipements

C9.2 – Réaliser les opérations de maintenance corrective des tracteurs forestiers et des matériels portatifs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen.

RNCP36790BC10 — S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

LISTE DE COMPÉTENCES

C10 – S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Travaux forestiers ; sylviculture

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Dans les différentes entreprises enquêtées, les appellations des emplois occupés par des titulaires de la spécialité Forêt du baccalauréat professionnel sont les suivantes :

- Chargé de production
- Conducteur de travaux
- Agent technique
- Ouvrier qualifié en sylviculture et en exploitation
- Conducteur d'abatteuse
- Débardeur
- Bucheron
- Conducteur d'engins
- Commis forestier
- Chef d'équipe
- Technicien forestier

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Inadéquation géographique, Non-durabilité de l'emploi
Familles professionnelles (FAP)	A0X42 — Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 695
Jugés difficiles à recruter	67 %
Emplois saisonniers	39 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X42 — Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Pour se présenter à l'examen du baccalauréat professionnel, les candidats doivent :

- 1° Soit avoir suivi une préparation au diplôme par la voie scolaire, de l'apprentissage ou de la formation professionnelle continue dont la durée est fixée conformément aux dispositions de la sous-section 2 ;
- 2° Soit avoir accompli trois ans d'activités professionnelles dans un emploi de niveau au moins égal à celui d'un ouvrier ou employé qualifié et dans un domaine professionnel en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est composé d'enseignants d'établissements agricoles publics et privés justifiant des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparant au baccalauréat professionnel agricole, et, pour moitié, au maximum, d'employeurs et de salariés des professions concernées

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est composé d'enseignants d'établissements agricoles publics et privés justifiant des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparant au baccalauréat professionnel agricole, et, pour moitié, au maximum, d'employeurs et de

salariés des professions concernée.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 410 €
Selon la branche	5 127 € – 8 994 €
Prise en charge	Branches concernées
8 410 €	Valeur par défaut · 206 branches
8 484 €	CPNE industries alimentaires diverses, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés, CPNIEFP dans la coopération agricole
8 994 €	CPNE de l'agriculture, CPNE des scieries agricoles et des exploitations forestières
6 887 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
5 127 €	CPNE du négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2027
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP13872

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://chlorofil.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36790/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	32
Organismes gestionnaires (CFA)	22
Organismes formateurs	23
Régions couvertes	9
Départements couverts	20
Organismes certifiés Qualiopi	23
Sessions	de 09/2023 à 08/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).